

Proposition de motion pour CA

Les personnels du s'opposent à la réforme Macron du bac professionnel qui supprime 170h de cours sur les trois années de formation. De plus, ils considèrent que la dérégulation de l'année de Terminale se caractérise par la mise en place d'un calendrier démentiel. En effet, les épreuves ponctuelles terminales du bac pro sont avancées mi-mai, suivi d'un parcours différencié d'un mois et demi. Les CCF devront être terminés début mai. Sans aucun aménagement de programme, il s'agit en définitive de faire plus vite avec moins de temps ! Le rythme d'apprentissage imposé à nos élèves est plus dense et soutenu et les enseignant-es se retrouvent dans l'obligation d'accélérer leurs cours. C'est un non-sens pédagogique.

La dérégulation de l'année de Terminale ne tient compte ni du fonctionnement ni de l'organisation de notre LP. En effet, alors que trouver un stage devient compliqué, la concentration de tous les départs au mois de juin (1^{ière} CAP, 2^{nde} et 1^{ière} pro, 2^{nde} GT) va constituer un goulot d'étranglement. Ce n'est pas de plus d'entreprise dont nos élèves ont besoin mais de plus et de mieux d'École.

La mise en place des « parcours différenciés », renvoyée à l'autonomie des établissements va engendrer une désorganisation dans le travail des équipes pédagogiques et des vies scolaires. Les nouvelles missions qui nous incombent et s'ajoutent à celles que nous faisons déjà, ne sont pas définies, c'est anxiogène et générateur de stress.

Pour les personnels ... il est indispensable que la mise en place du parcours différencié soit discutée en CA car il impacte l'organisation du temps pédagogique. Cette volonté de désorganiser nos services est un puissant levier d'annualisation de notre temps de travail et une attaque supplémentaire contre nos ORS et notre statut. C'est pourquoi les personnels revendiquent un maintien des emplois du temps et de nos VS lors des six semaines du parcours différencié.